

# Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Vanguard LifeStrategy® 20% Equity UCITS ETF (le « Fonds »)

Un compartiment de Vanguard Funds PLC

(EUR) Accumulating  
ISIN : IE00BMVB5K07

Manager : Vanguard Group (Ireland) Limited (« VGIL »)

## Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds cherche à générer une combinaison de revenus et d'appréciation du capital sur le long terme en investissant dans des titres obligataires et des actions, principalement par le biais d'investissements dans d'autres organismes de placement collectif.
- Le Fonds a recours à une stratégie d'investissement activement gérée, dans le cadre de laquelle le gestionnaire d'investissement a toute discrétion pour sélectionner les participations du portefeuille du Fonds, et n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Toutefois, comme décrit plus en détail ci-dessous, le gestionnaire d'investissement gère le Fonds par le biais d'allocations d'actifs prédéterminées en actions et en titres obligataires à l'aide d'une combinaison d'organismes de placement collectif sous-jacents.
- Le Fonds cherchera à atteindre son objectif d'investissement en s'exposant à un portefeuille diversifié composé à environ 20 % de la valeur des actions et à 80 % de la valeur des titres obligataires, qui sera principalement obtenue, sous réserve des exigences de la Banque centrale, par le biais d'investissements directs dans des fonds indiciels cotés (« ETF ») qualifiés de gestion passive ou dans d'autres organismes de placement collectif qui répliquent un indice (collectivement, les « Fonds cibles »). L'allocation d'actifs du portefeuille peut être reconstituée et rééquilibrée ponctuellement à la discrétion du gestionnaire d'investissement. Les Fonds cibles dans lesquels le Fonds investit seront des OPCVM et peuvent inclure d'autres compartiments de Vanguard Funds plc.
- Le Fonds sera exposé (par l'intermédiaire de son investissement dans des Organismes associés) à un large éventail de pays et de catégories d'actifs, y compris des actions, des obligations et d'autres investissements obligataires similaires, et des instruments du marché monétaire. Les instruments du marché monétaire sont des investissements, généralement émis par des banques ou des États, qui constituent un prêt à court terme accordé à l'émetteur par l'acheteur. L'acheteur reçoit des

intérêts et le remboursement du montant initial à la fin d'une certaine période. Le Fonds sera exposé (par l'intermédiaire de son investissement dans des Organismes associés) à des actions de sociétés britanniques et non britanniques (y compris des marchés émergents, à savoir des pays qui sont en voie de devenir avancés, ce qui se traduit généralement par un certain développement sur les marchés financiers, l'existence d'une certaine forme de bourse et un organisme de réglementation), et à des obligations libellées en livres sterling (y compris des gilts, des gilts indexés et des obligations britanniques de qualité « investment grade ») et dans d'autres devises. Le Royaume-Uni constituera généralement une des plus importantes expositions à un pays unique en matière d'actions et d'obligations avec, au sein du portefeuille, une part obligataire d'environ 35 % et une part action d'environ 25 %.

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.
- La devise de base du Fonds est EUR.
- Le Fonds est plus adapté aux investissements à long terme.
- Cette catégorie d'actions est une catégorie d'actions de capitalisation et les Administrateurs n'ont pas l'intention de déclarer un dividende. Les revenus seront réinvestis et se refléteront dans les cours des actions du Fonds.
- Les Actions ETF sont cotées sur une ou plusieurs Bourses. Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le Prospectus, les investisseurs n'étant pas des Participants autorisés peuvent uniquement acheter ou vendre des actions ETF ponctuellement via une société membre d'une Bourse donnée lorsque celle-ci est ouverte.
- Les coûts des opérations de portefeuille auront un impact sur la performance.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf lors de certains jours fériés et selon les restrictions décrites dans le Supplément) en transmettant une demande par écrit ou par téléphone. Une liste complète des jours lors desquels les actions du Fonds ne peuvent pas être vendues est disponible sur <https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11628>

**Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter au supplément du Fonds (« Supplément ») et à l'Annexe 6 du prospectus de Vanguard Funds plc (le « Prospectus ») sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>**

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cet indicateur est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à une absence de risque.
- Le Fonds est noté 4 compte tenu de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la valeur des investissements du Fonds, voire l'exposer à des pertes.
  - La valeur des actions et des obligations peut être impactée par des facteurs tels que les fluctuations des marchés d'actions, les taux d'intérêt, les marges de crédit et la volatilité. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.
  - Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
  - Les marchés émergents sont généralement plus exposés à la situation économique et politique que les marchés développés. Les autres facteurs

incluent un « Risque de liquidité » accru, des restrictions sur les investissements ou les transferts d'actifs et un défaut ou le retard de livraison des titres ou de paiement au Fonds.

**L'indicateur de risque et de rendement ne tient pas compte des risques d'investissement suivants dans le Fonds :**

- Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre aux Fonds cibles de céder ou d'acquérir aisément des placements, ce qui pourrait entraîner des coûts plus élevés pour les Fonds cibles lors de l'achat ou de la vente de placements ou pourrait signifier que les Fonds cibles ne sont pas en mesure d'acheter ou de vendre des placements lorsqu'ils le souhaitent.
- Risque indiciel. Les Fonds cibles ne sont pas destinés à répliquer parfaitement la performance de l'indice qu'ils répliquent respectivement à tout moment. Toutefois, il est attendu que les Fonds cibles fournissent des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de l'indice qu'ils répliquent respectivement.
- Risque lié à l'échantillonnage de l'indice. Puisque les Fonds cibles peuvent recourir à une technique d'échantillonnage de l'indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer leur indice respectif, il existe un risque que les titres sélectionnés pour les Fonds cibles ne soient pas, au total, équivalents à l'indice répliqué

dans son ensemble.

- Risque de crédit. L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas payer le revenu ou rembourser le capital au Fonds à la date d'échéance.

**Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>**

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez permettent de payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les frais de publicité et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de rendement de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée*	Aucune
Frais de sortie*	Aucune

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés au Fonds sur un an	
Frais courants	0.25%

Frais prélevés au Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Néant

Les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés (« PA ») peuvent devoir payer des commissions à un courtier lorsque vous achetez ou vendez des titres sur une(des) place(s) boursière(s). Les commissions sont disponibles directement auprès de votre courtier et ne sont pas facturées par le Fonds, ni payables au Fonds.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et vous pouvez dans certains cas payer moins. Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur distributeur.

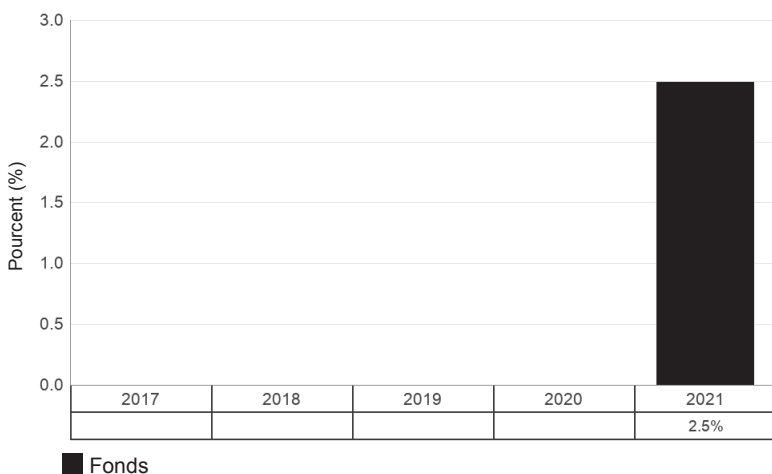
Les PA négociant directement avec le Fonds paieront les frais de transaction associés. En ce qui concerne les créations ou rachats en numéraire, une commission de transaction en numéraire d'un maximum de 2 % peut s'appliquer. Le cas échéant, elle est payée au Fonds, et toutes les transactions comporteront des frais de transaction associés. Les investisseurs qui ne sont pas des PA ne paieront pas ces commissions ou frais.

\* Dans le cas d'un volume important de souscriptions ou de rachats par un investisseur, l'investisseur en question peut devoir payer des frais supplémentaires (par ex. un prélèvement anti-dilution) au Fonds pour couvrir les frais de transaction engagés.

Le montant des frais courants indiqué est basé sur les frais correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce montant pourrait varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

**Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter au Supplément et aux sections intitulées « Achats d'Actions », « Rachat d'Actions » et « Frais et charges » et à l'Annexe 1 du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>**

## Performances passées



### • Rendements antérieurs :

1. **Ne préfigurent pas des rendements futurs.**
  2. Comprennent des frais courants et le réinvestissement des revenus dégagés. Les droits d'entrée et de sortie sont exclus.
  3. Ont été calculés en EUR.
- Les actions du Fonds ont été lancées pour la première fois en 2020. Cette catégorie d'actions a été lancée en 2020.

## Informations pratiques

- **Dépositaire** : Le dépositaire de Vanguard Funds plc (« VF ») est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- **Documents, cours des actions et autres informations** : Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et, s'ils sont disponibles, des derniers rapports et comptes annuels et semestriels relatifs à VF, ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, gratuitement, auprès de VF plc c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30, Herbert Street, Dublin 2, Irlande (Tél. : 353-1-241-7105) ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>. Des informations sur la politique de communication des participations en portefeuille du Fonds et la publication de la VNli peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com/portal/site/portal/ucits-documentation>. Ces documents ne sont disponibles qu'en anglais.
- **Compartiments** : VF est un Fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des passifs entre les compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément des participations d'autres compartiments de VF en vertu du droit irlandais et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas impacté par d'éventuelles demandes à l'encontre de tout autre compartiment de VF.
- **Cours** : Les derniers cours publiés des parts du Fonds sont également disponibles sur le site Internet du FT ([www.ft.com](http://www.ft.com)) ou sur <https://global.vanguard.com>
- **Actions** : Les Actions ETF du Fonds ne peuvent pas être échangées contre des Actions ETF de tout autre compartiment de VF. Toutefois, les PA peuvent, sous réserve d'un accord préalable, convertir les Actions ETF qu'ils détiennent dans le Fonds dans une catégorie d'actions différente du même Fonds, lorsque d'autres catégories d'actions sont disponibles.
- **Responsabilité** : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : VF est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
- **Politique de rémunération** : Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://global.vanguard.com/portal/site-portal/ucits-investment-information>, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.